

Séance du 20 Avril 1964

OBJET : Subventions
pour l'année 1964

64020

Le vingt Avril mil neuf cent soixante quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 15 Avril 1964.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, LANOUE, MOUCHOT, POUGET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FONTANILLE REIX, ETCHEPPE, Melle FOUCHE, MM. NARTEAU, BOUCHET, GACHET, BUJARD GALLAND et BETOUS

Représenté : M. FLAHAUF par M. FONTANILLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la commission plénière du 18 Février 1964

Vu les crédits inscrits au budget primitif

décide

de répartir comme suit les subventions à diverses sociétés pour l'année 1964.

1963		propositions 1964
500,00	Ciné Club	500,00
2.000,00	Jeunesses musicales de France	2.000,00
600,00	Amis des Bêtes	1.000,00
2.500,00	Sociétés des Régates	2.500,00
3.000,00	Les Goélands	3.500,00
500,00	Ecole de Voile	500,00
750,00	Tennis Club	1.000,00

28.000,00	R.O.C. Omnisports	38.000,00
500,00	B.S.R. Champlain	500,00
500,00	A.T. Lycée	500,00
500,00	Sporting Club Pontailiac	500,00
1.250,00	R.O.C. Cycliste	1.500,00
100,00	Orphelinat Gendarmerie	100,00
2.000,00	Chasseurs	2.000,00
600,00	Lutte contre le cancer	600,00
1.800,00	Donneurs de sang	1.800,00
1.000,00	Para-Club	ne fonctionne p
600,00	A.F.D.A.	"
400,00	Mutilés du Travail	400,00
250,00	F.N.D.I.R.P.	250,00
1.000,00	Sapeurs Pompiers	1.000,00
750,00	Hospitaliers Sauveteurs Bretons	750,00
250,00	Invalides du travail	250,00
200,00	Médaillés Militaires	200,00
300,00	Médaillés de Verdun	300,00
200,00	Blessés du Pouden	200,00
2.900,00	La Flotte	1.200,00
400,00	Camrades de Combat	400,00
300,00	Souvenir Français	300,00
6.000,00	Harmonie Municipale	6.000,00
2.000,00	Les Mouettes	2.000,00
1.750,00	Fanfare de l'Océan	1.750,00
750,00	Pigeon-Sports	750,00
750,00	A.S.C.B. (Volley Ball)	750,00
500,00	Association Valentin Haüy	500,00
250,00	Scouts de France	500,00
250,00	Eclaireurs Unionistes	500,00
250,00	Eclaireurs de France	500,00
200,00	Amjou Pétanque	200,00
200,00	Pétanque Royannaise	200,00
200,00	Pétanque St Pierre	200,00
300,00	A.C.P.G.	300,00
200,00	Club Bouliste Royannais	200,00
1.500,00	Escrime	750,00
200,00	Club Bouliste Orangerie	200,00
100,00	Orphelinat Police	100,00
1.000,00	Amicale Personnel Municipal	1.000,00
	Photo club	250,00
	Groupements de Jeunes Arts et Cluture	1.500,00
	Comité d'Entraide des Cités de Royan	2.000,00
	Maisons des Ailes	1.000,00
	TOTAL	82.900,00

APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le

Le Sous-Prefet,

Ces subventions seront mandatées sur le chapitre XXIX, article 5 du budget primitif 1964 " Subventions à diverses sociétés sportives éducatives et de bienfaisance.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
Charente-Maritime